

Compte rendu du conseil municipal du 18 février 2021

Délibération échange terrain VIEU (Acceptée)

Le conseil valide l'achat (auprès de Mme Gustin) et l'échange de terrain (avec M. Vieu) pour l'obtention des parcelles derrière le jeu de boules dans le village.

Délibération créances irrécouvrables (Acceptée)

Le conseil valide la décision d'annuler les créances irrécouvrables qui ne sont que des régularisations de quelques centimes.

Délibération éclairage public La Braunhe et entrée du village (Acceptée avec une abstention)

Le conseil valide la décision d'éteindre l'éclairage public dans le hameau de La Braunhe et sur le tronçon entre la salle des fêtes et le village entre 23H00 et 05:30.

L'extinction se fera à compter du 01 avril 2021.

Délibération éclairage public Domaine de Pouzes

Le conseil valide la désactivation de l'éclairage public au domaine de Pouzes (éclairage public sur un terrain privé). Ce projet a été mené avec l'accord du propriétaire.

Délibération CDG 34 - Risque santé

Le conseil valide la possibilité pour la commune d'adhérer à une mutuelle pour les personnels de la mairie. Il s'agit pour l'instant d'une étude de marché lancée par le Centre de Gestion 34.

Mise à jour des tableaux des effectifs de la mairie

Le conseil valide la mise en conformité du tableau des effectifs des emplois ouverts au sein de la mairie.

Projet pour voirie Patrimoine 2020-2021

Il est demandé aux membres du conseil municipal de réfléchir à un projet afin de demander une subvention au département dans le domaine de la voirie et du patrimoine.

Vote des comptes administratifs

Les comptes administratifs de l'exercice 2020 ont été votés à l'unanimité.

Questions diverses :

Ligne ENEDIS :

La ligne moyenne tension qui part du pont de la salle des fêtes, monte vers l'antenne de Pézènes et repart vers Montesquieu va être enterrée. La partie allant de l'antenne à Montesquieu sera conservée en aérien pour l'alimentation de l'antenne.

Après l'été 2021, il devrait donc y avoir des travaux dans le village pour enfouir la ligne électrique.

Point sur l'eau :

Le deuxième forage est à l'arrêt pour l'instant, l'entreprise Forasud doit retirer la crépine au fond du forage. Une réunion a été demandée avec le département, l'ARS et le bureau d'étude pour définir l'avenir de ce forage.

Le forage principal fonctionne mais en mode dégradé (mise en route et arrêt manuel). Les travaux d'amélioration et consolidation sont à l'étude.

L'entretien, la sécurisation et la mise en conformité des ouvrages se poursuit. Le bassin de Taussac a été nettoyé et la fuite réparée.

Chemin d'accès au bassin du Puech :

Ce chemin, hautement stratégique en matière de ravitaillement, très dégradé pendant la période de ravitaillement doit être réparé et surtout consolidé.

Des devis ont été demandés. Pour éviter de trop grosses dépenses, une demande d'intervention a été faite auprès du département. Les services de voirie sont venus étudier le chantier et le dossier suit son cours.

Antenne de Pézènes :

La mise en service des moyens des opérateurs a pris du retard.

Orange est en train de mettre en service opérationnel son réseau et devrait être effectif dans les jours qui viennent.

Free devrait être le prochain opérateur sur l'antenne (environ dans trois mois).

L'alimentation électrique du site pose encore problème. Un raccordement par Enedis devrait se faire en 2021 par la ligne moyenne tension (mise en place d'un transformateur). Actuellement le site est alimenté par un système de groupe électrogène, panneaux solaires et batteries.

Des problèmes de voisinage sur le site perturbent toutes les opérations en cours.